

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires:

Coloured pages/  
Pages de couleur

Pages damaged/  
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/  
Pages détachées

Showthrough/  
Transparence

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/  
Pagination continue

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>						

# LE PROPAGATEUR

Volume VIII. 1er Octobre 1897, Numéro 15.

## BULLETIN

Montréal, 28 septembre, 1897.

\* \* Canada.—Nous ne pouvons relever ici et rapporter le détail de toutes les cérémonies religieuses auxquelles Mgr Bruchési a donné, par sa présence toujours si sympathique, un éclat inaccoutumé. Nous ne parlerons que de celles qui se distinguent par un caractère spécial, comme la visite au collège de Montréal, à l'institution où Mgr Bruchési a fait ses premières études et où, selon son désir, avaient été invités les anciens élèves de cet important établissement. Prêtres et laïques, et parmi les premiers plusieurs évêques, au nom desquels Mgr Gravel a pris la parole, étaient en grand nombre. On les reconnaissait aisément à leurs visages joyeux et satisfaits de revivre un instant leurs anciennes années de collège, illusion d'une jeunesse qui ne vivait que par le souvenir, moments bien doux et trop tôt disparus.

A l'adresse présentée par deux élèves du collège de Montréal, à celle que M. Monck, député du parlement, a lue au nom des anciens élèves, Mgr Bruchési a répondu par un discours charmant d'à-propos, de finesse, et d'émotion contenue, qui a fait à tous les auditeurs un vif plaisir. Sa Grandeur a rendu justice à tous ses maîtres et il l'a fait avec tant de bonté, surtout pour son vénéré directeur, M. Palin, aujourd'hui disparu, qu'on sentait bien quelle affection reconnaissante il lui portait et avec quelle satisfaction il acquittait ce qu'il considérait comme une dette sacrée.

La visite faite à l'église irlandaise a prouvé combien sa nomination a rencontré de sympathie profonde parmi les catholiques anglais.

— Monseigneur l'archevêque de Montréal partira le 9 octobre prochain pour se rendre dans la Ville Eternelle.

— On annonce aussi le départ pour l'Europe de Mgr l'évêque de Valleyfield.

— Mgr Langevin, pour la santé duquel on avait quelques craintes au commencement du mois, est complètement rétabli et Sa Grandeur ne se ressent plus de l'indisposition qui avait causé parmi ses ouailles une vive inquiétude.

\* \* \*

\* \* Angleterre.—Les Anglais ne sont pas encore sortis des embarras que leur cause la révolte des tribus du nord de l'Inde. Ils paraissent cependant être dans une meilleure situation que dans la quinzaine précédente. Les Afridis et les Orakzais cèdent du terrain. Mais cette guerre d'embuscade avec des soldats aguerris, habitués aux luttes dans les montagnes, où les chemins font défaut, est extrêmement pénible pour les troupes anglaises qui ont, après une journée de fatigues, à se défendre des attaques inopinées faites généralement la nuit. Elles n'ont ainsi qu'un repos

incertain. D'un autre côté, on n'est pas rassuré, en Angleterre, sur les agissements de l'Enzir d'Afghanistan qui a, dans toute cette affaire, joué un rôle assez louche, conforme du reste à la tradition orientale.

Quant à Mullah, le prêtre fanatique qui a été l'âme de la révolte, on dit qu'il a été forcé de se retirer en arrière avec une partie des tribus qu'il avait soulevées. Ce qui est certain, c'est qu'il a pu conduire au combat un nombre considérable de tribus qui ne comptaient pas moins de 70.000 guerriers. Ceci démontre l'autorité dont il jouit et il faudra un certain temps à l'Angleterre pour reconquérir le prestige dont elle a besoin pour tenir en respect ces tribus indomptées.

\*.\*

\*.\* **Allemagne.**—Il y a, en ce moment, une tension assez grande entre l'Allemagne et l'Autriche, malgré les échanges de visites faites entre les souverains de ces deux pays. Cette tension provient des agissements du parti allemand, qui est très actif et a une action considérable, dans une portion de l'empire autrichien. Les leaders de cette fraction ont été trop loin dans leurs visées à la suprématie. Ils ont trouvé, dans le comte Badeni, un homme résolu à arrêter leur empiètement trop marqué, et ils lui font une maladroite opposition.

L'empereur Guillaume a voulu arrêter cette campagne intempestive. Sa visite à Buda-Pesth, dans la capitale hongroise, a été faite dans ce but et il a soulevé, dans un toast à l'empereur d'Autriche, l'enthousiasme des Magyars, dont il a hautement loué les vertus guerrières. Mais là encore, il a trouvé sur son chemin le parti allemand qui s'est livré à une attaque personnelle contre le premier ministre autrichien, attaque tellement violente que celui-ci a envoyé des témoins à son agresseur, le Dr Wolf. Le duel a eu lieu, et le premier ministre a été légèrement blessé. Ce fait du duel n'aurait rien de significatif, s'il n'avait pas été approuvé par l'empereur François-Joseph, disent les dépêches. Ceci semblerait faire croire que cet empereur a jugé que les Allemands de son empire avaient dépassé la mesure, et qu'il était bon de le leur faire sentir. Ce qui peut amener, entre les empereurs, des difficultés ultérieures. François-Joseph n'est un partisan de la Triplice que dans le but de maintenir la paix en Europe, et surtout en vue de s'assurer un appui solide dans le cas d'une guerre d'Orient. Aussi, n'est-il pas regardé d'un bon œil par l'Allemagne, malgré les amitiés que lui prodigue l'empereur Guillaume, qui est un politique avisé, malgré les airs fantasques qu'il affecte parfois.

\*.\*

\*.\* **Turquie.**—La guerre gréco-turque est depuis longtemps terminée, mais la signature de la paix n'a été réglée définitivement que dans la dernière quinzaine. Les Grecs ne se montrent pas satisfaits des conditions ; comme on dit au palais, on a 24 heures pour maudire ses juges. Les nations prennent plus longtemps, mais la réflexion fera voir à la Grèce, dont on n'a pas modifié le territoire, puisque la Thessalie lui reste, qu'il n'y a en

somme qu'une indemnité à payer. Assurément, c'est une lourde charge pour ce petit royaume. Aussi, qu'est-ce que la Grèce allait faire dans cette galère, sans s'être assurée d'une alliance puissante ? Il faut ajouter que les puissances européennes garantissent le paiement de l'indemnité, et que les marchés financiers d'Europe fourniront les fonds nécessaires.

Il reste plusieurs questions à régler, qui ne sont pas sans présenter de sérieuses difficultés. Signalons la question crétoise, et surtout les garanties à donner aux Arméniens pour le respect de leur culte, de leur propriété et l'obtention des réformes depuis si longtemps promises.

\*.\*

\*.\* France.—Ce pays a reçu la visite d'un souverain exotique qui parcourt en ce moment l'Europe, le roi de Siam. Il a été dans le début assez froidement accueilli, car on se rappelle la rude leçon qu'on a dû lui infliger, il y a quelques années à Bang-Kog, sa capitale, qui a été bombardée par les navires français. Il est très partisan des Anglais, aussi il s'agissait de lui montrer la puissance de la France. On l'a reçu avec les honneurs royaux. Le président de la République est allé l'attendre à la gare et le conduire à un hôtel particulier, palais improvisé où il était installé avec sa suite. Le roi de Siam est intelligent, il parle anglais et il a été fort heureux de trouver dans le président de la République un homme simple, attentif, qui l'a accueilli en parlant cette langue. Ceci a rompu la glace et le roi de Siam s'est trouvé de suite à l'aise. La population de Paris ne lui a pas ménagé les vivats et aussi les plaisanteries. On l'appelait *Very good* on le saluait avec cette gaieté française qui déride les plus graves personnages.

Il a visité Vincennes, Versailles qu'il a trouvé une merveille, trouvant étrange seulement que le président de la République n'y habitât point et se contentât de l'Elysée. On lui a fait voir l'armée à St Guentin et on avait réuni plus de 60,000 hommes qui venaient de faire les manœuvres. Ce spectacle l'a fort intéressé. Dans le diner donné en son honneur à l'Elysée, il a indiqué en fort bons termes le plaisir qu'il avait eu à visiter la France et marqué sa surprise d'une semblable réception. Il a enfin été reçu, au Havre, à la villa présidentielle et à même de voir quelques échantillons de la force navale française et surtout les ateliers et chantiers de ce port.

Il doit retourner en Angleterre qui plaidera à son tour sa cause : mais il a promis au président de revenir à Paris incognito.

VERAX.

## UN VOYAGE A LA TRAPPE D'OKA

" Quel voyage intéressant et instructif ! Je ne regrette pas mon argent ! ", telles étaient les exclamations qui s'échappaient des lèvres des nombreux visiteurs qui se sont rendus à la Trappe d'Oka, pendant les huit jours qui ont suivi la solennité de la consécration de l'église. Les fêtes, si brillamment inaugurées le

7 septembre, se sont continuées avec une splendeur qui réjouissait et édifiait les spectateurs. Sans compter avec la fatigue, le Révérendissime Père Abbé a officié pontificalement chaque jour; la nouveauté du spectacle, la beauté des cérémonies, la gravité imposante du chant absorbaient l'attention des visiteurs qui se renouvelaient tous les matins. Aux populations accourues des paroisses environnantes, venait se joindre un nombreux contingent apporté par le bateau *Le Souverain*. Parmi les visiteurs, venus pendant cette octave, signalons l'honorable Geoffrion, ministre de la justice, les familles de l'honorable juge Curran, de sir Wm Hingston, la vénérable mère de Mgr Bruchési avec sa famille, les communautés religieuses de St-André, St-Benoit, Oka, etc., avec leurs élèves... L'affluence fut considérable surtout le dimanche 12 septembre et le mardi 14; tous les abords du monastère étaient encombrés de centaines de voitures. Les religieux, avec une bonne grâce charmante et une amabilité toute religieuse, accueillaient leurs hôtes, se multipliaient pour les accompagner dans la visite du monastère et leur donner toutes les informations qui pouvaient satisfaire leur légitime curiosité.

Dans la nouvelle église, trois choses surtout attiraient l'attention. Les pèlerins venus de Montréal aimaient à contempler, à la place d'honneur dans ce bel édifice, le maître-autel de l'ancienne cathédrale magnifiquement restauré. Plus d'un prêtre a senti son cœur battre d'une douce émotion en revoyant cet autel auquel sont attachés tant et de si chers souvenirs, et tous se réjouissaient de voir cette précieuse relique conservée à jamais dans le diocèse. Les peintures captivaient aussi l'attention; leur sévère beauté, leur caractère architectural, leur harmonie parfaite avec la destination de l'édifice ont fait l'admiration de tous les connaisseurs. Aussi bien l'artiste, M. Tardivel, peintre décorateur à Québec, y a mis plus que son talent, il y a mis son cœur et s'est acquis des droits à l'éternelle reconnaissance des Trappistes pour lesquels il a si généreusement travaillé.

Signalons aussi les vitraux, dus à un procédé nouveau. Comme beauté et garantie de durée, ils peuvent rivaliser avec les plus belles grisailles, et la modicité de leur prix les met à la portée des églises dont les ressources sont si souvent restreintes (1).

Tous les jours, avant le départ, le Rév. Père Abbé donnait solennellement la Bénédiction du Saint Sacrement, et, avant de quitter l'église, les femmes jetaient un dernier regard sur ce sanctuaire comme pour graver profondément dans leur mémoire le souvenir d'un spectacle qu'elles ne devaient plus revoir, tandis que les hommes, plus heureux, s'en allaient en disant: "Il fait si bon prier ici! Nous reviendrons." Enfin, le 15 au soir, les portes du monastère se refermaient, le calme et le silence régnaient de nouveau dans la solitude, et les Trappistes rendaient grâce à Dieu pour les nombreuses marques de sympathie que la bonne population canadienne leur avait prodiguées pendant ces inoubliables jours.

(1) Ces vitraux ont été fournis par la maison Cadieux et Derome.

# JEUNESSE ET VIE CHRETIENNE

Par le R. P. J.-M. LAMBERT, missionnaire apostolique.

1 vol. in-12..... \$0.50

## CINQUIÈME ENTRETIEN

### VIE DE LUTTE

Labora sicut bonus miles Christi Jesu.  
Travaillez comme un bon soldat de  
Jésus-Christ.

(II Timoth. II, 3.)

L'apôtre saint Paul, écrivant à son disciple Timothée, lui disait : *Labora*, travaille. Telle est aussi, chers jeunes gens, la recommandation que je vous ai faite moi-même, après vous avoir démontré, dans le précédent entretien, que votre vie doit être une *vie de labeur*.

Mais le même apôtre, après avoir dit : "Travaille", ajoutait, comme pour compléter sa pensée : "*Sicut bonus miles Christi Jesu*", en bon soldat de Jésus-Christ. Par là, il indiquait à son disciple le caractère distinctif du travail auquel il voulait le voir se livrer.

Tel est aussi le caractère spécial et, en quelque sorte, l'esprit du labeur matériel, intellectuel et moral dont je vous ai précédemment entretenus.

*Sicut miles*, vous devez travailler, agir, vous conduire en soldats, avec un esprit militant, c'est-à-dire être disposés à lutter et à vaincre, à attaquer les ennemis, à surmonter les obstacles, à supporter la fatigue, à persévérer dans la lutte engagée.

*Sicut bonus miles* : comme de bons soldats, des soldats courageux et généreux, dévoués à leur chef, à leur drapeau, à leur patrie.

*Sicut bonus miles Christi Jesu* : comme des soldats de Jésus-Christ, des soldats chrétiens, s'inspirant des exemples de leur chef et marchant sur ses traces.

Toute la vie chrétienne trouve, dans ces paroles du grand apôtre, sa formule abrégée, car "la vie de l'homme sur la terre est un combat", une lutte de tous les jours et de tous les instants ; et "il n'y aura à être couronnés vainqueurs dans le ciel que ceux qui auront vaillamment et persévéramment combattu sur la terre."

Chers jeunes gens, vous aimez tous, je le sais, vous aimez passionnément votre patrie terrestre, et pour la défendre de l'invasion ennemie, pour en protéger ou étendre les frontières, pour en assurer la prospérité et accroître la gloire, vous êtes prêts, je le sais aussi, à prendre joyeusement les armes, quand l'heure aura sonné, à marcher résolument en avant, à affronter le péril et à verser, s'il le faut, le sang généreux qui circule en vos veines.

Eh bien ! il s'agit pour vous, soldats du Christ, d'apporter la même ardeur, la même vaillance, la même magnanimité au service de la patrie céleste que tant d'ennemis visibles et invisibles conspi-

rent à vous faire perdre et dont la possession doit vous tenir incomparablement plus au cœur que celle de votre patrie d'ici-bas.

Mais pour que vous soyez en état de bien combattre, il est nécessaire de vous dire nettement à quelles sortes d'ennemis vous avez affaire et avec quelles armes vous les pourrez vaincre.

## I

Les ennemis à combattre sont nombreux et variés ; ils sont habiles et puissants, et ce n'est pas un jeu d'enfant que de leur tenir tête et de les vaincre.

Pour ne citer que les principaux et les classer en trois ordres distincts, toujours indiqués lorsqu'il s'agit de combat spirituel, il y a le *démon*, il y a le *monde*, il y a les *passions*.

Or, c'est contre ces trois sortes d'ennemis unis entre eux par une alliance néfaste, que vous avez à soutenir une lutte, non d'un jour, ni de quelques années, mais d'autant de jours et d'autant d'années qu'il y en aura dans votre vie. C'est seulement à cette condition que vous ferez honneur à votre qualité de soldats du Christ, *miles Christi Jesu*.

Le démon, vous savez sous quel nom les Livres sacrés le désignent : l'esprit malin, l'esprit du mal, l'esprit de ténèbres, l'homme ennemi, le prince de ce monde, l'homicide : autant de dénominations qui révèlent l'œuvre malfaisante tentée et accomplie par cet artisan d'iniquité.

Vous savez aussi ce qu'était primitivement le démon, à quelle classe d'êtres il appartenait, quel nom de lumière il portait, de quelles glorieuses prérogatives il était investi, de quelles incomparables hauteurs il est tombé, quels biens sans prix il a irrémédiablement perdus.

Mais, quelque dépoillé qu'il soit de ce qui faisait sa grandeur et sa beauté primitives, il n'a pas entièrement perdu sa puissance tant d'intelligence que de volonté. Dieu l'a laissé esprit, et, comme tel, il jouit d'une subtilité qui lui permet de pénétrer d'une certaine manière dans les esprits pour les troubler, les illusionner, les tromper, leur inspirer des desseins criminels, et de s'insinuer dans les volontés pour les solliciter, les ébranler, les attirer vers le mal, les pervertir, sans toutefois leur ôter cette prérogative inviolable qui se nomme la liberté humaine. Cela revient à dire qu'il a reçu de Dieu la permission de tenter les hommes, non que Dieu veuille le mal, mais il le permet pour assurer le bien, le mérite, la sainteté, la gloire provenant du mal repoussé.

Satan use donc de cette redoutable permission, dans les limites où Dieu lui a laissé le pouvoir de nous tenter. Il en use, et qui dira jamais, qui pourra seulement concevoir avec quelle habileté, quelle finesse, quelle astuce et quelle perfidie ; d'autres fois, avec quelle violence, quel acharnement, quelle fureur, toujours avec quelle persévérance et quelle indomptable obstination !

Non seulement il dispose d'innombrables moyens, soit pour surprendre, séduire et entraîner les âmes simples et sans défiance ; soit pour lasser, décourager, abattre sous ses coups et réduire sous

son joug les âmes généreuses, mais faibles ; soit enfin pour venir à bout des résistances les mieux organisées ; mais il dispose encore de forces intelligentes et vivantes, qui ne sont autres que les légions incalculables d'esprits autrefois resplendissants comme lui de lumière, de beauté et de gloire, et qu'il a entraînés dans sa chute, après les avoir entraînés dans sa révolte. Ils constituent ses troupes régulières et marchent, sous ses ordres, à ce que volontiers je nommerais la conquête des âmes. Mais quelle horrible conquête ! Ce n'est point, vous le savez bien, celle qui aboutit au triomphe définitif de ces âmes, mais à leur défaite et à leur humiliation éternelle, dans " la région de l'ombre et de la mort ".

Or, c'est cet ennemi, ou plutôt ce sont ces ennemis que vous avez à combattre ; c'est contre eux que vous avez à vous mettre en garde, c'est d'eux que vous avez à prévenir les surprises, à repousser les attaques, à déjouer les desseins homicides.

Tous les lieux et tous les temps sont bons pour eux ; souvent même ils profitent des heures de paix, alors que tout est pur et sans nuage dans le ciel de l'âme, alors que cette âme est toute à la ferveur de la prière, ou à la douceur de l'union avec son Dieu, pour s'insinuer en quelque sorte perfidement en elle et lui dresser des embûches.

Toujours attentifs aux moindres mouvements du cœur, ils profitent de toutes les issues, même des plus imperceptibles, et si les issues font défaut, ils s'emploient avec une rare habileté à s'en frayer une.

Oh ! que redoutables sont ces ennemis, et combien il importe, chers jeunes gens, de faire bonne garde et d'être à soi-même sentinelle vigilante !

Non seulement Satan a, pour seconder ses desseins malfaisants, ces innombrables légions d'esprits déchus comme lui, et comme lui ennemis des hommes, mais il dispose aussi d'un auxiliaire puissant et dévoué qui se nomme le *monde*.

Entendez tout d'abord par là, mes amis, l'*esprit du monde*, composé étrange de maximes bonnes et de mauvaises, maximes les dernières en accord avec la nature et en désaccord avec l'Évangile. Entendez ensuite la multitude innombrable des âmes qui s'inspirent de cet esprit et prétendent concilier, dans une sorte d'accommodement sophistiqué, ces deux ordres de maximes. Entendez enfin les coryphées de l'esprit du monde, qui sont en opposition directe et presque totale avec Dieu, vivant dans le mépris de ses droits et la violation flagrante de ses lois. C'est de ce monde que Jésus a fréquemment parlé, durant sa vie mortelle, disant que " ses œuvres sont mauvaises " ; " qu'il ne prie point pour lui " ; " qu'il est venu pour le combattre, et qu'il l'a vaincu " , et l'anathématisant " à cause de ses scandales ". C'est ce monde que l'apôtre saint Jean recommande de ne pas aimer, parce qu' " il est posé tout entier dans l'iniquité " ; et que " tout ce qui est dans le monde est concupiscence de la chair, concupiscence des yeux et orgueil de la vie ".

Or, ce monde s'adjoit au démon et ne fait qu'un avec lui, plus

ou moins sciemment et volontairement, pour séduire les âmes et les plonger dans le mal où il est plongé lui-même. Oh ! que nombreuses et variées sont aussi ses ressources ! Avec quelle industrieuse habileté il met en exercice ses instruments de perdition, les dissimulant sous des formes riantes, attrayantes et en apparence inoffensives ; faisant le siège de l'âme par les sens qu'il s'efforce de charmer au moyen de mille objets brillants et séduisants qu'il fait miroiter devant les yeux ; des flots d'une harmonie énervante, amollissante, passionnée, dont il remplit les oreilles ; des parfums exquis dont il flatte l'odorat ; des mets délicats et des breuvages recherchés dont il délecte le goût !... Avec quelle merveilleuse profusion il multiplie les sources de plaisirs coupables, et avec quelle irrésistible puissance de fascination il y attire les enfants des hommes, qui ne trouvent au fond de la coupe enchanteresse qu'il leur présente qu'amertume, déception, honte et dégradation !...

Chers jeunes gens, qui êtes appelés à vivre dans le monde, je ne vous dirai pas : fuyez le monde, sortez du monde ; mais, du moins, vous dirai-je : prenez garde au monde, méfiez-vous du monde, n'aimez pas le monde, car le monde pour vous, c'est cette terre ennemie dont parle nos Saints Livres, et qui "dévore ses habitants".

"Ne savez-vous pas, dit saint Jacques, que l'amitié de ce monde est ennemie de Dieu ? Quiconque veut être l'ami du monde se constitue l'ennemi de Dieu." Ne vous fiez donc pas à ses sourires et à ses caresses ; ne prêtez pas l'oreille à ses sollicitations et à ses promesses ; n'acceptez pas ses maximes, ne suivez pas ses exemples ; en un mot, ne devenez pas ses esclaves.

Prenez du monde ce qu'il peut vous offrir de distractions et de plaisirs honnêtes, de relations bienfaisantes et d'amitiés utiles. Mais, de grâce, défendez votre cœur de l'attrait, plus encore de l'entraînement des plaisirs mauvais et grossiers, des spectacles troublants, des sociétés licencieuses. Réalisez enfin, aussi exactement que possible, la recommandation que l'apôtre saint Paul vous adresse "d'user du monde comme n'en usant pas".

Il est un troisième ennemi contre lequel il vous faut combattre ; cet ennemi c'est *vous-mêmes*. Ce n'est pas le moins redoutable : en tout cas, il est aussi dangereux que les autres et n'exige pas moins de prudence, de vigilance, d'énergie et de générosité de votre part pour être tenu en échec.

Quand je dis : c'est vous-mêmes, j'entends parler de vos passions, de ce monde domestique de pensées, de mouvements, d'inclination, d'appétits, de sympathies, de répugnances, de résistances, qui s'agitent au dedans de vous-mêmes, et qui vous portent vers le mal en vous détournent du bien.

Qui dira le travail mystérieux de ces passions, dont l'impétuosité ne fait parfois que grandir avec l'âge ? Qui en décrira les tempêtes tumultueuses ? Qui en racontera les tristes excès, les effets désastreux ?

Jeunes gens, vous êtes à l'âge où leur déchainement est le plus à craindre, vous traversez une crise trop souvent funeste au jeune homme inexpérimenté. Votre imagination, votre mémoire, votre

cœur, votre volonté, vos sens : tout cela est exposé chez vous à subir l'impulsion redoutable des passions. Ces passions ont leur siège et leur foyer en vous-mêmes. Sous leur action néfaste, les pensées coupables, les représentations honteuses, les souvenirs obscènes, les désirs déréglés, les délectations charnelles, pénétrant tour à tour ou simultanément dans les puissances sensibles et spirituelles de votre être, les souillent, les corrompent et finissent par engendrer la mort de l'âme, en même temps qu'ils impriment sur le corps lui-même une flétrissure prématurée qui est comme le stigmate déshonorant et l'estampille authentique du vice.

Oh ! que terrible et désastreux est ce travail latent, mais hélas ! trop réel et persistant de la concupiscence, et combien il importe de le combattre et d'en arrêter les funestes progrès !

## II

Mais comment organiser la lutte ? Avec quelles armes la soutenir ? Quelle tactique suivre pour s'assurer la victoire sur tant et de si redoutables ennemis ?

Rassurez-vous, jeunes soldats de Jésus-Christ ; les armes ne vous font pas défaut, pas plus que les gages de victoire. Quels que puissent être le nombre de vos ennemis et les forces dont ils disposent contre vous, vous êtes, sachez-le bien, incomparablement plus forts qu'eux ; votre puissance vient de Dieu, tandis que la leur vient d'eux-mêmes.

Votre puissance vient de Dieu. Mais pour l'avoir il la faut demander. Demandez-la donc dans *la prière*. La prière est le cri tout à la fois de détresse et de confiance du chrétien faible et indigent. A ce cri Dieu est toujours sensible, et toujours sa miséricorde s'incline vers celui qui le prie.

Priez, soit pour prévenir la tentation, soit pour la surmonter quand vous n'avez pas su prévenir. Priez pendant la tentation, afin que, soutenus par la grâce qu'obtient la prière, vous repoussiez énergiquement et persévéramment les assauts de vos ennemis.

Priez après la tentation, afin de solliciter des grâces nouvelles, pour n'être pas surpris et entraînés par une nouvelle attaque.

N'oubliez pas, chers jeunes gens, que la prière est l'arme du soldat chrétien. Négliger de s'en servir, c'est se condamner à une inévitable défaite, comme, au contraire, y recourir, c'est s'assurer la victoire. Un évêque aussi savant que pieux a écrit : " Au fond de toute tentation il y a l'enfer : mais à la cime de toute prière il y a Dieu." Il y a le Dieu fort, le Dieu victorieux, qui tient toutes choses sous sa main dominatrice, particulièrement les puissances adverses déchaînées contre l'homme, ce chef-d'œuvre de la puissance et de l'amour de Dieu.

Mais la prière appelle comme compagne inséparable la *vigilance*. " Veillez et priez afin que vous n'entriez pas en tentation." C'est la recommandation très expresse du Maître, de Celui sous les ordres et pour les intérêts duquel nous avons à combattre ; et dans ces deux mots il résume toute la stratégie chrétienne.

Oui veillez, tenez-vous sur vos gardes, ne vous laissez point sur-

prendre par l'ennemi. Veillez car, de son côté, l'ennemi veille. épiant l'occasion favorable pour exécuter ses homicides desseins. Veillez, car il est sans cesse occupé à vous dresser des embûches, à vous tendre des pièges, à vous ménager des surprises

Veillez autour de vous, afin de voir venir le danger, de découvrir les pièges, de déjouer les intentions perfides de ceux qui veulent vous nuire.

Veillez sur vous, sur la direction de vos pensées, sur les affections de votre cœur, sur la nature de vos désirs, sur le but de vos œuvres; défiez-vous de votre inconstance et de votre faiblesse, et surveillez bien toutes les issues par lesquelles l'ennemi pourrait pénétrer dans la place et y usurper un trône qui n'appartient qu'à Dieu.

Prenez garde de jouer avec la tentation, de prêter l'oreille au tentateur; repoussez-le, dès ses premières avances; écrasez-lui la tête, dit saint Augustin, et vous serez à l'abri des morsures de cet exécrationnable serpent.

Enfin, comme ce qui fait le vrai, le bon soldat, c'est la lutte, laissez-moi vous dire encore, jeunes et vaillants soldats du Christ : lutez, combattez, résistez, appuyés sur la foi et la confiance en celui qui vous fortifie et par qui sûrement vous vaincrez. Lutez, c'est-à-dire ayez le courage de refuser ce que le démon, le monde et la chair vous offrent ou vous réclament. Lutez, c'est-à-dire, ne pactisez pas avec eux, n'entrez pas en composition, ne leur faites pas de ces concessions qui aboutissent ordinairement à des trahisons infligées à Dieu et à des coups mortels portés à l'âme. " Défendez *usque ad mortem*, vous dirai-je avec un illustre évêque, défendez le sanctuaire sacré dans lequel ni rois, ni empereurs, ni république, ni assemblée législative ou sénatoriale n'ont rien à voir. Là c'est mon chez moi. Je n'ouvre la porte qu'à Dieu; à vous jamais ! Vous vous briserez contre mon superbe et invariable dédain. *Non possumus* : on ne passe pas ! "

Lutez et persistez dans la lutte; car de quoi vous servirait de tenir bon aujourd'hui si vous deviez capituler demain ? Les ennemis à qui vous avez affaire sont obstinés dans la haine qu'ils vous portent et dans la guerre d'extermination qu'ils vous ont déclarée. Repoussés une fois, ils ne se tiennent point pour battus; repoussés cent fois, ils ne désespèrent pas de vous vaincre. Cent fois, mille fois, s'il le faut, ils reviendront à la charge, soutenus par l'espoir de pouvoir dire : " Enfin, nous avons prévalu contre lui " contre Celui qui vit et règne en ces chrétiens, contre le Dieu que nous détestons et dont nous voudrions, coûte que coûte, ruiner l'empire et compromettre la cause.

En 1859, la révolution éclatait à l'Equateur. Confiant en l'appui de Dieu, Garcia Moreno organise pour la combattre une armée régulière. Bientôt la division se met dans ses troupes improvisées. Les soldats se mutinent, les chefs murmurent contre leur général et le font enfermer en prison. On lui demande de donner sa démission : " Jamais, répond-il, avec une intrépide fierté : vous pouvez briser ma vie; mais aucun de vous n'est assez fort pour briser ma volonté."

Chers jeunes gens, sachez-le bien, votre volonté est à vous. Quelque effort que l'enfer et le monde puissent déployer pour vous perdre, quelles que soient la violence et la durée des assauts dirigés contre vous, gardez-vous bien de perdre confiance et de confondre le *sentiment*, même très vif, du mal avec le *consentement* qui vous rendrait coupables devant Dieu. " Il faut donc être fort courageux dans les tentations, dit saint François de Sales, et ne se tenir jamais pour vaincu tant qu'elles vous déplairont, en bien observant cette différence qu'il y a entre sentir et consentir... Que donc les ennemis de notre salut nous présentent tant qu'ils voudront d'amorces et d'appâts, qu'ils demeurent toujours à la porte de notre cœur pour entrer, qu'ils fassent tant de propositions qu'ils voudront; tant que nous aurons la résolution de ne point nous plaire en tout cela, il n'est pas possible que nous offensions Dieu." " Que si malgré cela, ajoute l'aimable Docteur, la tentation s'opiniâtre à nous travailler et persécuter, nous n'avons rien à faire sinon à nous opiniâtrer, de notre côté, en la protestation de ne vouloir point consentir ". " Quand la tentation de quelque péché que ce soit, conclut saint François de Sales, durerait, autant que notre vie, elle ne saurait nous rendre désagréables à la divine majesté, pourvu qu'elle ne nous plaise pas et que nous n'y consentions pas. La raison est, parce qu'en la tentation nous n'agissons pas, mais nous subissons; et puisque nous n'y prenons point plaisir, nous ne pouvons aussi en avoir aucune espèce de coupure."

Mais c'est en vain, chers jeunes gens, que vous prierez, que vous veillerez et que vous résisterez, si vous ne donnez à votre prière, à votre vigilance et à votre résistance, leur complément indispensable et ne leur assurez par là toute leur efficacité. Ce complément n'est autre que l'intervention directe, immédiate, que le concours personnel de votre chef, Jésus-Christ.

Il a dit : " Sans moi vous ne pouvez rien faire ". Et en disant ces paroles, qui nous révèlent notre insuffisance personnelle, il nous a clairement déclaré son intention très expresse, sa volonté très positive et très formelle de nous venir en aide et de suppléer à notre impuissance et incapacité.

Vous savez comment Jésus-Christ vient à notre aide : par sa grâce, fruit béni, fruit précieux de sa vie et de sa mort. Sa grâce est un secours qui revêt des formes multiples et s'adapte admirablement aux innombrables besoins de notre nature indigente. Cette grâce on l'obtient par la prière, qui est, comme il a été dit plus haut, le cri de détresse et de confiance du chrétien aux prises avec les difficultés de la vie et les ennemis de son âme. Cette grâce s'obtient aussi par les sacrements, ces merveilleux canaux par lesquels la vie divine s'écoule en notre être pour l'élever à la hauteur de sa fin surnaturelle et des obligations qu'implique notre dignité de chrétien. La Pénitence est le remède opportunément offert au soldat chrétien pour guérir et cicatriser les blessures reçues dans la lutte; l'Eucharistie lui offre le *pain de munition* qui soutient et renouvelle ses forces et lui permet de marcher au combat et de remporter la victoire...

Je vous ai déjà parlé de la *prière*. N'oubliez pas qu'elle est le moyen normal et ordinairement efficace de provoquer l'intervention et l'assistance divine, pourvu que, revêtant toutes les conditions de la prière chrétienne, elle soit humble, confiante et persévérante.

Par conséquent, faites-en un fréquent usage, un usage d'autant plus fréquent que cette intervention et cette assistance divines vous sont plus nécessaires.

*Confessez-vous*, puisque la confession est le remède aux blessures de votre âme. Ah ! de grâce, ne laissez pas les blessures se multiplier, les plaies s'élargir, s'envenimer, mais soyez prompts à y porter remède. Ne restez pas dans le péché mortel. Ne différez pas d'en sortir. Rien n'est funeste à l'âme comme ces délais de la confession, lorsque cette âme, par un péché grave, a perdu sa divine vie.

En cet état on ressemble aux soldats sans vaillance et sans patriotisme, qui s'arrêtent sur la route et s'y reposent, tandis que leurs compagnons d'armes, dont ils ne savent pas imiter le courage, marchent résolument au combat et courent au devant du péril.

Mais par-dessus tout, vous dirai-je, *communiez*. Communier c'est recevoir Jésus-Christ ; c'est s'unir à Jésus-Christ, c'est introduire en soi Celui qui a dit : " Sans moi vous ne pouvez rien faire " et, par conséquent, Celui de qui l'apôtre S. Paul a dit : " Je puis tout en Celui qui me fortifie."

Communier c'est donc s'approprier le plus puissant moyen de résistance et de victoire. Jésus-Christ n'est-il pas vainqueur du péché et de la mort ? N'a-t-il pas terrassé Satan au Calvaire et ruiné son empire dans le monde ? Or, entre le crucifié du Calvaire et l'hostie de l'autel il n'existe aucune différence. C'est le même Christ, sauveur du monde et rédempteur des âmes. C'est la même œuvre qu'il accomplit dans ces âmes en s'unissant sacramentellement à elles. Ce qu'elles seraient incapables de faire par elles seules, elles le peuvent faire et le font avec Lui et par Lui. Lui-même l'affirme en termes on ne peut plus formels : " Celui qui me mange, vivra par moi. Je suis le pain vivant descendu du ciel, afin que si quelqu'un mange de ce Pain il ne meure point."

Donc, on ne meurt point en mangeant assidûment le Pain eucharistique, soit en vertu d'une préservation spéciale dont le Seigneur gratifie ceux qui le mangent, soit en vertu des forces surnaturelles que ce Pain communique au chrétien et qui le rendent capable de soutenir et de repousser les assauts du mal.

Donc on vit en mangeant ce Pain vivant, ce Pain de vie ; en vit et l'on augmente en soi la vie, les forces, les énergies et l'activité de cette vie divine, afin de les dépenser à combattre les bons combats et à remporter contre Satan, le monde et les passions, de continuel triomphe.

Dès lors, jeunes soldats du Christ, mangez ce Pain qui fait vivre l'âme et l'empêche de défaillir et de mourir. Mangez-en fréquemment, d'autant plus fréquemment que vous avez des ennemis plus nombreux et plus dangereux à combattre, des assauts plus violents à repousser, des tentations plus formidables à surmonter.

Ah ! croyez-le, chers jeunes gens, c'est seulement dans la sainte communion, dans la fréquente communion qu'un jeune homme peut trouver la grâce de soutenir cette vie de lutte qu'est toute vie chrétienne, et de se conduire en tout, partout et toujours en "bon soldat de Jésus-Christ."

"Sachez, mon cher ami, écrivait à un jeune officier français, le général de Sonis, ce grand soldat, ce grand chrétien moderne que l'on a résumé en le désignant sous le nom même de *Miles Christi*, sachez qu'en dehors de l'Eucharistie fréquemment reçue il n'y a qu'alternatives de courage et de défaillance, et que la vraie force, la force indomptable est le seul partage de ceux en qui Jésus-Christ, par la communion, vit en permanence."

Je viens de nommer de Sonis. Il pouvait bien tenir un tel langage, ce fier soldat du Christ, devenu de bonne heure convive assidu et, dans la suite, convive quotidien de la Table Sainte. Sur le point de quitter l'Algérie, après plus de vingt ans de glorieux services, et de partir pour la France, où il allait prendre part au commandement de l'armée de la Loire, lors de notre désastreuse campagne de 1870, il écrivait à un de ses amis : "En partant je me condamne à mort. Dieu peut-être me fera grâce. Mais je l'aurai tous les jours par la communion dans mon cœur, et vous savez bien que Dieu ne capitule jamais."

Non, Dieu ne capitule jamais. Toujours, au contraire, et partout il triomphe, lui et son Christ, éternel vainqueur de Satan, du monde et de la chair. Mais le chrétien qui le porte en son cœur et qui, de ses efforts personnels, seconde cette grâce divine, lui aussi ne capitule jamais. "Je puis tout, s'écrie-t-il avec l'apôtre, en Celui qui me fortifie : Oui, je puis tout : éviter tout danger, surmonter toute difficulté, vaincre toute répugnance, repousser toute tentation, m'imposer tout effort, accepter tout sacrifice, car, peut-il dire encore avec le Roi-Propète, que pourrais-je craindre, ô mon Dieu, dès lors que vous êtes avec moi et en moi ?"

Allons, jeunes soldats du Christ, tenez-vous prêts pour la lutte et comptez sur la victoire. La victoire vous est assurée si vous marchez sous l'étendard du Christ, le signe de la Croix sur le front et l'Eucharistie dans le cœur.

Dites-vous bien que vous n'êtes pas seuls. Le Seigneur, le Dieu des armées est avec vous : *Dominus tecum* ! "Que crains-tu ? disait jadis au batelier qui le transportait sur un fleuve d'un difficile passage, l'un des plus illustres conquérants du monde, que crains-tu ? ne sais-tu pas que tu portes César et sa fortune."

Cette présence sacramentelle de Jésus en vous, cette union habituelle de Jésus avec vous, sera, chers jeunes gens, votre préservation et votre force dans les luttes de la vie présente. Soyez fidèles à l'entretenir et vous réaliserez la recommandation de l'Apôtre, qui est le programme de toute vie chrétienne : "*Labera sicut bonus miles Christi Jesu*," travaille, agis, comporte-toi comme un bon soldat de Jésus-Christ.


**NOUVEAUTÉ**


# NOTES D'UN CATÉCHISTE

OU

COURT COMMENTAIRE LITTÉRAL

SUR

## LE CATÉCHISME

DES PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES

### DE QUÉBEC, MONTRÉAL ET OTTAWA

Fort volume de 724 pages in-12.

Prix, broché : 1.00

---

Un supérieur de communauté appréciait ainsi naguère ce nouvel ouvrage : “ *C'est un travail de première classe.* ”

Qui ne sait que le catéchisme est une théologie abrégée, difficile à comprendre et à expliquer ? Or, les *Notes d'un Catéchiste* sont des explications claires, succinctes de chaque question, de chaque phrase, de chaque mot important du Catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, de Montréal et d'Ottawa.

On pourrait même ajouter qu'il est l'explication littérale du manuel en usage aux États-Unis, le catéchisme de Baltimore ; car, l'un est en anglais ce que l'autre est en français. ” Ce sont les mêmes questions, les mêmes réponses ; par conséquent les mêmes explications peuvent fort bien servir pour notre catéchisme canadien et pour le catéchisme américain.

*A qui ces Notes seront-elles utiles ?*

Nous n'hésitons pas à dire qu'elles seront très utiles à tous ceux qui les liront et les méditeront : c'est une mine très riche d'explications théologiques, d'indications scripturaires, et de petits traits historiques faciles à développer.

1. *Les prêtres*, à qui incombe directement le soin d'instruire les âmes et qui sont souvent absorbés par des occupations multiples, trouveront là *en cinq minutes* une quintessence de doctrine si abondante, qu'elle leur permettra de dire aux enfants pendant tout un catéchisme les choses les plus doctrinales et les plus pratiques.

Nous croyons même que ces Notes pourraient, en les modifiant légèrement, servir de thème pour des instructions suivies et données du haut de la chaire aux fidèles, qui de nos jours sont souvent fort ignorants des vérités dogmatiques.

2. *Les maîtres et maîtresses*, auxiliaires du prêtre, ont chaque jour à expliquer le Catéchisme à leurs élèves ; nous savons que beaucoup sont dans l'embarras, et qu'il leur est fort difficile de dire exactement, avec précision, quelle est la doctrine catholique sur tel et tel point.

Leurs difficultés seront certainement, sinon enlevées, du moins diminuées par un Catéchisme expliqué *mot à mot, phrase par phrase, question par question*.

Nous voudrions qu'il n'y eût pas un seul maître, ni une seule maîtresse qui n'eût sous la main ce précieux manuel, le plus parfait des livres de ce genre. — S'il s'agit d'enfants jeunes, contentez-vous des explications imprimées en gros caractère, avec les histoires et les pratiques ; s'il s'agit d'élèves plus développés, donnez-leur la doctrine complète.

Il serait aussi à désirer que *tous les fidèles*, qui veulent s'instruire sérieusement de la religion aient dans leur bibliothèque et souvent entre leurs mains ce bel ouvrage.

Que de *Parents* pourraient employer les longues soirées de l'hiver à faire réciter la lettre du Catéchisme à leurs enfants et à leur donner ensuite ces belles explications avec les histoires qui y sont indiquées !

N'ayez pas beaucoup de livres sur la religion ;  
Ayez-en quelques-uns très bons  
En voici un excellent.

# INSTITUT KNEIPP

(DE MONTREAL)

**No 2082 rue Ste-Catherine, près de la rue Bleury**

Traitements hydrothérapiques suivant la méthode de l'abbé Knapp

Départements complètement séparés pour les hommes et pour les femmes.

AFFUSIONS, DOUCHES, BAINS, Etc.—CHAMBRES ET PENSION.

Grande salle de gymnase et de réaction pour chaque département.

Doucheurs et Doucheuses expérimentés,

L'institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées

COURSES : De 10 h. à 12 h., et de 4 h. à 6 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

DR L'ECUYER

# Livre Généalogique

## de la Famille

**L** E LIVRE GÉNÉALOGIQUE DE LA FAMILLE est un des plus précieux souvenirs historiques qu'une famille puisse posséder.

Cet ouvrage contient 240 pages de 7 pouces par 8 pouces et demi, et dix gravures hors texte, la première, une lithographie en dix couleurs, représentant la Sainte Famille; les neuf autres sont des photogravures figurant les sept sacrements, l'Ascension de Jésus-Christ, l'Assomption et le Couronnement de la Sainte Vierge au ciel, chacune de ces neuf dernières est précédée d'un texte évangélique.

Le volume est divisé en trois parties, la première est toute explicative, la seconde est réservée aux ancêtres, et la troisième, est préparée pour les familles présentes. Ces deux dernières contiennent des tables, des registres et des feuilles blanches pour recevoir les inscriptions de tous les événements importants concernant les ancêtres et les descendants d'une famille.

Le papier, la matière et les gravures sont les mêmes pour tous les livres, la différence des prix n'est que pour la reliure.

Chaque volume se vend dans une enveloppe spéciale, pour le conserver en bon état.

### LISTE DES PRIX :

	PAR VOLUME.
RELIURE No 1. Pleine toile, titre et cadre frappés à chaud, tr. rouge.....	\$1.00
“ “ 2. Demi-reliure, dos et coin en cuir, titre en or, tr. rouge.....	1.50
“ “ 3. Pleine reliure en cuir, coins ronds, titre et tranche dorés..	2.00
“ “ 4. Rel. de luxe, en <i>celluloid</i> de coul. variées, titre et tr. dorés	2.50
Pour l'impression en or du nom de famille sur le couvert des livres Nos 2,	
3, ou 4, ajoutez... ..	0.25
Pour l'expédition du volume par la malle, — au Canada — ajoutez.....	0.10
“ “ “ “ — aux Etats-Unis — ajoutez....	0.20
La gravure en couleur se vend séparément du volume (l'unité).....	0.15
Les neuf photogravures, se vendent séparément du volume (les neuf).....	0.10

N. B.—Sur réception du prix, par mandat-poste ou par lettre enregistrée, le volume sera expédié par la malle, sans retard. Ecrivez votre adresse très lisiblement.

En vente chez l'auteur,

**Jos. CADIEUX**, 92 rue St-Jacques, Chambre 66.

Résidence privée No 114 rue Visitation, Montréal.

Ou chez **CADIEUX & DEROME**

# PARTIE LÉGALE

Rédacteur : **ALBY**

## TESTAMENT

**QUESTION.**—Est-il vrai qu'un individu qui fait un testament par lequel il dés hérite un héritier présomptif est obligé de lui léguer quelque chose, (*au minimum un chelin*) ; qu'autrement le testament est nul ? Si cette stricte obligation de laisser ainsi quelque chose à l'héritier présomptif pour la validité d'un testament n'existe plus, a-t-elle existé après la promulgation du statut qui a introduit ici la liberté illimitée de tester ?

*Petit clerc notaire.*

**RÉPONSE.**—Celui qui a toutes les qualités requises pour faire un testament a le droit de disposer de tous ses biens en faveur de quelque personne que ce soit. Il jouit à cet égard de la liberté la plus illimitée et la loi ne le gêne en aucune manière. Quoiqu'il ait des enfants ou d'autres proches parents, il peut les laisser de côté et léguer tous ses biens à des étrangers sans aucune restriction quelconque (Code civil, article 831.) Ainsi il n'est pas obligé de léguer quelque chose (*pas même un chelin*) à ses héritiers présomptifs.

Cette croyance, que personne ne peut disposer de ses biens par testament sans laisser quelque chose à ses héritiers présomptifs, est une de ces erreurs populaires qu'il est important de déraciner. Cette prétendue obligation n'a jamais existé si ce n'est dans l'imagination des gens.

(Du Saint Laurent.)

## ROLE D'ÉVALUATION

**QUESTION.**—Un conseil municipal, en dehors du temps fixé par l'article 746a du code municipal pour la révision annuelle du rôle d'évaluation, peut-il faire quelques changements, et si oui, lesquels ?

**RÉPONSE.**—Oui, mais le seul changement qui est autorisé est celui dont il est question à l'article 746 du même code et dont suit le texte :

“**746.** Après chaque mutation de propriétaire, d'occupant ou de locataire d'un terrain mentionné au rôle d'évaluation en vigueur, le conseil local, sur requête par écrit à cet effet et sur preuve suffisante, doit biffer le nom de l'ancien propriétaire, occupant ou locataire, et y inscrire celui du nouveau.”

Ce changement, toutefois, ne peut se faire qu'autant que ce terrain n'est pas seulement une partie d'un immeuble évalué au rôle, car s'il l'était, le conseil serait dans l'impossibilité de faire le changement en question avant la révision annuelle du rôle ; parce que, en dehors de cette révision, il n'a pas le droit “*d'y porter une évaluation distincte pour une partie d'un immeuble évalué en entier au rôle*”.

Ainsi jugé le 20 avril 1889.—Revue Légale. 17, p. 316.

“ Le conseil municipal n'a pas le droit, en dehors de la révision annuelle du rôle d'évaluation, d'y porter une évaluation distincte pour partie d'un immeuble évalué en entier au rôle, et en ce cas il ne peut faire le changement autorisé par l'article 746 du code municipal, mais il doit attendre la révision annuelle.”

ALEXANDRE GAGNON,  
Notaire.

## NOTES

**I.**—Le nouveau Code de procédure civile est entré en vigueur le premier septembre.

Le même jour sont aussi entrées en vigueur :

La loi amendant les statuts refondus, 60 Vict., chap. 49 ;

La loi amendant le Code civil, 60 Vict., chap. 50 ;

Et la loi abolissant la continuation de communauté, 60 Vict., chap. 52.

Ces différents statuts ont apporté des modifications considérables à nos lois. La promulgation du nouveau Code de procédure civile a rendu nécessaires les amendements contenus dans les chapitres 49 et 50. Le chapitre 52 fait disparaître des dispositions légales qui étaient des sources inépuisables de procès.

**II.**—La session annuelle de la Chambre des Notaires a eu lieu à Québec, les sept, huit, neuf, dix et onze septembre.

Cette session était la première du dixième triennat. Les officiers suivants ont été élus pour la durée de ce triennat.

Président : Monsieur Léandre Bélanger, notaire à Montréal.

Vice-Président : Monsieur Félix Fontaine, notaire à Marieville.

Syndic : Monsieur Louis Philippe Sirois, notaire à Québec.

Secrétaires : Messieurs Jean-Baptiste Delâge, notaire à Québec, et Narcisse Pérodeau, notaire à Montréal.

Trésorier : Monsieur Victor Morin, notaire à Montréal.

Dix-neuf candidats ont été admis à la pratique de la profession.

## AUX CORRESPONDANTS

**Vve Michel B.**—Si j'ai bien compris votre question, il s'agit d'expropriation. Dans ce cas, une indemnité est due au propriétaire exproprié. (1). Cette indemnité doit être fixée par des experts.

**XX.**—Un étranger ne peut pas faire paître ses animaux dans cette espèce de chemin que vous appelez *chemin de commodité*. Il est obligé de payer les dommages faits aux clôtures, etc.

(1). Code Civil, art. 407.

(De *L'Univers.*)

## UN PETIT PROCES.

Ce n'est pas un gros procès, sensationnel et fracassant, qui vient d'être jugé par la cinquième chambre du tribunal de la Seine ; mais il vaut tout de même un instant d'examen.

Une dame X... est arrêtée dans un grand magasin, sous l'inculpation de vol ; elle est condamnée, en police correctionnelle, à quinze jours de prison ; elle en appelle et parvient à démontrer, clairement, irréfutablement, son innocence ; elle est acquittée.

Aussitôt, comme il était tout naturel, elle intente un procès en dommages-intérêts au magasin de nouveautés où avait été opérée son arrestation, ainsi qu'à l'inspecteur du dit magasin qui l'avait arrêtée.

Là-dessus, la cinquième chambre du tribunal, tout en reconnaissant que Mme X... avait été arrêtée par erreur, a purement et simplement rejeté sa demande, attendu, dit le jugement, que l'erreur était excusable, en présence du trouble manifesté par la demanderesse au moment de son arrestation !...

Voilà un jugement qui n'est point de nature à rassurer les honnêtes gens exposés—et tout le monde en est là—à être arrêtés par erreur, en pleine rue ou en plein magasin.

On saura que, désormais, il est défendu, si par hasard un agent vous prend au collet en public, de manifester le moindre trouble ou le moindre étonnement. Si l'on n'a point le bon goût de trouver l'incident tout simple et tout naturel, on perdra tout droit à une indemnité future,—heureux quand la surprise et l'émotion que le malheureux, arrêté par erreur, aura laissé voir, ne sont pas invoquées contre lui comme un témoignage irrésistible et ne le conduisent point tout droit à la prison.

Et puis, comment trouvez-vous cette erreur, excusée par le trouble manifesté après qu'elle a été commise,—et quand ce trouble a été provoqué précisément par elle.

# Collège Notre-Dame

COTE-DES-NEIGES, MONTRÉAL, CANADA.

Ce collège dirigé par les religieux de Sainte-Croix, occupe un des sites les plus beaux et les plus salubres du Canada. Il a été établi pour donner une éducation chrétienne à de petits enfants qui se préparent au cours classique ou au cours commercial. Ces enfants reçoivent là tous les soins qu'ils sont habitués à trouver dans leur famille. Le français et l'anglais sont enseignés avec une égale attention. De plus, les enfants sont reçus pour la vacance. La rentrée des élèves est fixée au premier de septembre.

**L. GEOFFRION. O. S. C. Snp.**

# QUATRE CAUSERIES SUR LE SOCIALISME

Par Georges LÉCOMPTE

Brochure in-12..... \$0.20

## DEUXIÈME SOIRÉE

(Suite)

(Voir PROPAGATEUR du 1er Septembre, p. 452.)

DUMORTIER. — Monsieur Bonjean, vos certificats d'une heure m'ont joué dans la tête toute la nuit, à tel point que je n'ai pu dormir.

Il faut que vous m'expliquiez cela d'une façon claire et nette, car je dois vous avouer que je ne comprends pas bien ce système.

M. BONJEAN. — Cela n'est pas étonnant. Les socialistes eux-mêmes ne s'entendent pas toujours sur le fonctionnement du nouveau régime, et dans son ouvrage : *La Quintessence du Socialisme*, M. Schöffel dit en propres termes ce qui suit :

“ Le lecteur qui n'a jamais bien étudié ce plan de réorganisation aura bien de la peine à le comprendre ; nous-même nous avons déployé (*sic*) des années pour nous en pénétrer.”

DUMORTIER. — Voyons d'abord qui délivrera les certificats de travail.

M. BONJEAN. — Les *surveillants* ou *chefs* nommés par la commune. Il y aura des chefs dans chaque atelier, dans chaque établi, dans chaque ouvrier ; il y en aura dans les cuisines des restaurants, comme dans les établissements publics ; il y aura des chefs de travail, des chefs de commerce, des chefs de quartier, des chefs de table, des chefs de bureau, etc. ; chaque brigade aura son chef ; trois balayeurs de rue devront en avoir un également, sinon qui constaterait s'ils ont fait manœuvrer le balai ou s'ils ont *fainéanté* ?

LAGRANGE. — Mais si les chefs *fainéantent* avec leurs hommes ?

DUMORTIER. — C'est ce qui arrivera le plus souvent.

M. BONJEAN. — Voici une brigade d'ouvriers envoyée pour faucher du blé, pour couper du bois, pour curer un fossé, pour extraire des pierres, du sable, etc. La chaleur du jour est accablante et le frais ombrage, délicieux. Il faut se faire violence pour travailler. L'heure de la méridienne est venue ; chef et ouvriers s'installent commodément à l'ombre ; on s'endort, on prolonge la bienheureuse sieste jusqu'à ce que le soleil soit descendu à l'horizon. Le soir venu, le chef détache de son carnet à souches 10 ou 12 certificats, qu'il remet à chacun de ses hommes, en ne s'oubliant pas dans la répartition. Qui le saura ? Qui s'en plaindra ?

PIÉDROIT. — Personne évidemment, car chacun aura intérêt à se rendre complice de cette légère infidélité.

VARLOPE. — Mais on aura soin de ne choisir que des chefs consciencieux, vigilants et honnêtes !

M. BONJEAN. — Alors, l'Etat socialiste fera bien d'en fabriquer exprès, car on ne trouvera pas un homme sur cent qui, pouvant impunément flâner et faire la causette, travaillera uniquement pour le plaisir de travailler. Puisqu'on est payé tout de même, dira-t-on, à quoi bon se fouler la rate ?

DELDIELLE. — Pour arriver à un bon résultat, il faudrait que les surveillants fussent des hommes à part, exempts de défauts, exempts de faiblesses, exempts de passions. Or, l'espèce en est infiniment rare. Tenez, Varlope, vous me connaissez, vous savez que je ne boude pas à la besogne ; mais si j'étais assuré de toucher quand même ma paye le soir et que je fusse le chef de trois copains amateurs comme moi de *match* (1) — une partie de 10 heures n'a rien qui m'effraye — je vous le dis franchement, nous délaissierions le plus souvent la pioche pour la dame de trèfle. Vous-même et mille autres en feriez autant.

VARLOPE. — Vous oubliez, Deldielle, que l'on pourra toujours constater par la besogne abattue si les hommes ont "œuvré" ou s'ils ont fainéanté, comme vous dites.

LAGRANGE. — Combien de fois la chose ne sera pas possible ! D'ailleurs, si l'on met 6 jours à faire un ouvrage qui n'en demande que 3, l'Etat sera toujours volé de moitié, au moins.

M. BONJEAN. — Avec le patron, il y avait quelqu'un *directement intéressé* à la bonne marche des affaires ; lorsque le patron sera remplacé par un surveillant socialiste qui n'aura à cœur que de toucher ses 10 ou 12 certificats, la production laissera à désirer comme quantité et comme qualité. Cela est élémentaire.

LEMPEIGNE. — Chacun s'efforcera de *tirer la carotte*, comme on dit à l'armée. Ce légume sera mis en culture sur la plus grande échelle qui se soit jamais vue.

M. BONJEAN. — En supprimant l'intérêt personnel, les socialistes auront forcé le principal ressort de l'activité humaine.

DELDIELLE. — Donc, d'après ce que j'entends, la moitié des citoyens surveillera l'autre moitié.

MARCOTTY. — Et les chefs, comment seront-ils payés ?

M. BONJEAN. — Au moyen de bons de travail, tout comme les ouvriers. Ces bons leur seront délivrés par d'autres chefs supérieurs.

DELDIELLE. — Toujours des chefs !

M. BONJEAN. — Oui, et j'oublie de dire qu'il y aura des chefs de comptoir pour débiter la goutte et vendre du tabac (à moins que les socialistes ne renoncent à boire et à fumer), pour détailler de la charcuterie, etc., au compte de la commune.

LAGRANGE. — M'est avis que ces chefs auront la vie bien plus facile que les autres travailleurs...

M. BONJEAN. — Aussi ces places seront réservées pour les amis et les bonnes connaissances des élus de l'Hôtel de ville. Vive l'égalité !

PÉDROIT. — Vous ricanez, Monsieur Bonjean ; mais le malheur, c'est que ce sera comme ça !

(1) Jeu de cartes fort répandu dans la province de Liège.

PAREMENTIER. — Ce qui est certain, c'est qu'il fera bon d'être bien avec les hommes de la maison communale, car, pour moi, je n'ai qu'une médiocre confiance dans la Liberté, l'Égalité et la Fraternité.

VARLOPE. — Trois belles blagues ! comme disait le marchand de tabac.

MARCOTTY. — Tous les ouvriers seront-ils payés de même ?

M. BONJEAN. — Ceci est une grosse question.

Les ouvriers ne seront pas obligés de travailler autant les uns que les autres. On exigera "de chacun une besogne" selon ses facultés, comme dit M. Picard, sénateur socialiste. "Pas de travail excessif chez les uns, pas de fainéantise répugnante chez les autres." Mais, selon M. Vandervelde, représentant socialiste, tous les travailleurs, en tant d'hommes, ont un droit égal à ce qui est nécessaire pour la satisfaction de leurs besoins essentiels (*boire, manger, se vêtir, se loger.*)

Cela posé, il y aurait ce qu'on appelle un minimum de salaire, suffisant toutefois pour nourrir le travailleur et en dessous duquel on ne pourrait descendre. Mettons que ce minimum de salaire représente 2 francs par jour...

DELIDELLE. — Vous voulez dire 10 certificats?...

M. BONJEAN. — Va pour 10 certificats !

DUMORTIER. — Si je comprends bien, l'ouvrier serait toujours assuré de toucher ce minimum ?

M. BONJEAN. — Oui.

DUMORTIER. — Alors, il est facile de prédire ce qui arrivera. Les paresseux et les fainéants, assurés de toucher un salaire qui leur permette de vivre, ne feront rien ou presque rien ou fourniront de mauvais ouvrage. Et ce qu'il y a de pire, c'est qu'on devra prendre, pour les payer, sur la part sociale revenant aux bons ouvriers !

MARCOTTY. — Aux bons ouvriers ? Il n'y en aura plus ! Aujourd'hui, qu'est-ce qui fait le bon ouvrier ? N'est-ce pas le profit que doit lui rapporter son travail ? Pourquoi met-il tout son esprit, tous ses soins, tous ses efforts à bien faire ? Parce qu'il sait que, mieux il travaillera, plus on l'appréciera et mieux on le payera. C'est aussi parce qu'il sait que le fruit de son travail doit lui revenir tout entier. Or, s'il doit partager avec l'ouvrier médiocre ou malhabile, pourquoi se donner tant de peine ? Il ne faut pas connaître les hommes pour prétendre le contraire.

Tous. — C'est évident !

DUMORTIER. — Mais, dans ces conditions, chacun ne voudra-t-il pas exercer le métier le plus agréable ou le plus facile ?

M. BONJEAN. — Oui, mais les socialistes y mettront bon ordre.

DELIDELLE. — Comment cela ?

M. BONJEAN. — Puisque l'État socialiste se fait boulanger, cordonnier, tailleur, etc., pour tout le monde, c'est à lui de faire fabriquer juste autant de pains, de souliers, de vêtements, etc., pour nourrir, chauffer et habiller tout le monde.

DELIDELLE. — Ça va de soi.

M. BONJEAN. — Il devra veiller à ce que la production soit, comme on dit, au niveau de la consommation. Il lui appartiendra donc de répartir les fonctions, en nommant tant de boulangers, tant de cordonniers, tant de tailleurs, tant de marmitons, etc. Seul fournisseur général, il faut, logiquement, qu'il ait le droit d'obliger les individus à exercer ces différents métiers, de la manière qui lui plaira et dans l'endroit qu'il leur désignera.

DUMORTIER. — Il faudra que les individus lui obéissent, vivement et sans réplique, comme on dit à l'armée.

MARCOTTE. — Alors, que devient la liberté ?

M. BONJEAN. — La liberté ! Voulez-vous savoir, mes amis, comment Jules Guesde définit l'Etat socialiste ?

“ Il s'agit d'une puissance formidable, qui est au-dessus de l'individu et qui le soumettra, dans tous ses mouvements, à la réglementation la plus impérieuse. L'individu n'aura qu'un droit, qui sera aussi un devoir, celui de travailler (1). ”

Voilà ce que deviendra la liberté.

DELDIELLE. — Ce sera un régime à la cosaque.

M. BONJEAN. — Tout à fait. Mme Séverine, écrivain socialiste français en est révolté elle-même, s'il faut en croire ce qu'elle en disait récemment à un rédacteur de *La Chronique* :

“ Votre collectivisme n'est pas l'espèce de caporalisme que veulent imposer les nôtres à la France et en vertu duquel tout le monde, à la même heure, mangerait la même chose. Les collectivistes, chez nous, veulent transformer la France en une vaste caserne. ”

VARLOPE. — Donc, d'après Mme Séverine, les socialistes belges respectent, eux, la liberté de chacun.

M. BONJEAN. — Mme Séverine parle de la Belgique comme la plupart des Français, c'est-à-dire sans savoir ce qui s'y passe. Prenons la société coopérative du “ Vooruit ”, à Gand, l'établissement socialiste modèle. Eh bien ! les affiliés sont *obligés* de fréquenter les estaminets socialistes ; ils sont *obligés* d'acheter dans les magasins de la coopérative socialiste ; ils sont *obligés* de figurer dans tous les cortèges socialistes. Demandez aux compositeurs du journal le *Vooruit* s'ils peuvent ou non faire partie de la Fédération typographique belge. En voilà de la liberté !

PIÉDROIT. — L'Etat socialiste assignera donc à chacun sa besogne. Mais s'il y a trop ou trop peu d'ouvriers pour telle ou telle branche ou métier, comment s'en tirera-t-il ?

LAGRANGE. — Je ne comprends pas très bien votre idée. Veuillez vous expliquer.

PIÉDROIT. — Je suppose qu'il soit reconnu que l'on a besoin de 10,000 paires de souliers par an. L'Etat ou la commune, seul fabricant, devra recruter, par exemple, 50 cordonniers pour cette fabrication.

M. BONJEAN. — Très bien ; je vous entends venir.

PIÉDROIT. — S'il ne s'en trouve que 40, l'Etat devra-t-il prendre

(1) Discours au conseil municipal de Roubaix.

10 hommes ne connaissant rien du métier de cordonnier pour parfaire le nombre ? Ce serait du propre !

MARCOTY. — Et s'il se présente 60 cordonniers, il devra mettre en mains, à 10 d'entre eux, un autre outil que l'alène, c'est-à-dire les atteler à une besogne qu'ils ne connaissent pas ?

DUMORTIER. — On les emploiera à paver les rues ou à casser des pierres sur les routes.

DELIELLE. — Si l'on a trop de menuisiers, on fera du surplus des peintres en bâtiments ou des étameurs de casseroles. On aura de l'ouvrage soigné !

PAREMENTIER. — Et s'il manque des ramoneurs ou des vidangeurs ?

DELIELLE. — On prendra le premier venu pour ces agréables besognes, par exemple un ébéniste ou un orfèvre dont on n'aurait pas l'emploi.

PAREMENTIER. — Voulez-vous que je vous dise mon sentiment entre cuir et chair ? Eh bien, cette organisation ne tiendra jamais debout ! L'Etat devrait faire travailler toute une nation ; tous les métiers, toutes les professions relèveraient de lui : quelle charge et quelle responsabilité !

M. BONJEAN. — Non seulement l'Etat serait le patron, mais le père nourricier de tous les habitants ! Il devrait connaître exactement quels approvisionnements de farine, de viande, de pommes de terre, de légumes, de fruits, de conserves, de boissons, d'épiceries sont nécessaires pour l'alimentation de millions et de millions d'hommes ; il devrait pouvoir déterminer, sans se tromper, les quantités de toiles, de draps, de tissus, de lainages, de colonnades, de soieries indispensables à toute une nation pour se vêtir ; il serait tenu de savoir exactement ce qu'il doit faire fabriquer en fait de chaussures, de literies, de mobilier, d'éclairage, etc., pour des milliers et des milliers de ménages. Qui pourrait suffire à une tâche pareille ?

PAREMENTIER. — J'attends les ministres socialistes à l'ouvrage !

PIÉDROIT. — Et il s'agira de ne pas se tromper, car les surprises dans des évaluations si considérables, si immenses, seraient terribles de conséquences...

M. BONJEAN. — Vous figurez-vous l'Etat fournisseur universel de la nation ? Il devrait tenir à lui seul toute la comptabilité, toute la correspondance commerciale, toutes les écritures que tiennent aujourd'hui des milliers de producteurs et de commerçants répandus dans tout le pays. Quelle paperasserie ! Quelle armée de fonctionnaires !

DUMORTIER. — Sans compter qu'il y aurait bien plus de travailleurs qu'à présent, puisque tout le monde — sauf les enfants, les vieillards et les malades ou infirmes — serait ou employé, ou surveillant, ou ouvrier de l'Etat.

PIÉDROIT. — D'un autre côté, les socialistes rêvent l'égalité de fortune ; ils ne veulent pas que les uns vivent dans l'aisance, alors que d'autres doivent peiner. Je vais vous prouver qu'il n'y arriveront jamais.

Tous. — Nous vous écoutons.

PIÉDROIT. — Je prends deux ouvriers : Blaise et Nicaise. Blaise est travailleur et économe ; Nicaise, fainéant et dépensier. Le premier gagne ses 10 ou 12 certificats par jour ; le second ne reçoit que le salaire le plus bas — le minimum — comme vous dites. L'un, vivant modestement, met de côté 3 ou 4 certificats par jour ; l'autre, au contraire, fait passer toute sa solde par le trou du gosier. Il arrivera forcément que Blaise aura une belle réserve de certificats, tandis que Nicaise sera toujours Gros-Jean comme devant, et l'inégalité reparaitra, fatalement, inévitablement.

Tous. — C'est vrai.

M. BONJEAN. — Oui, c'est bien vrai ; mais Grégorovius, dans son *Paradis socialiste sur la terre*, a prévu le cas et indiqué quel sera le remède. Ecoutez, je vais vous lire :

“Celui qui, dit-il, au bout de 10 ans, aurait 10,000 certificats en épargne, pourrait vivre à ne rien faire, tandis que les autres sueraient à travailler ; il fumerait de délicieux cigares et boirait des vins de prix pendant que ses frères n'auraient que de l'eau et de mauvais tabac. Les distinctions entre riches et pauvres se rétabliraient. Or, la société doit être une société exclusive de travailleurs, avec des droits identiques, mêmes devoirs, mêmes joies et jouissances et, si cela se présente, mêmes douleurs. Plus d'inégalité — en particulier de riche à pauvre — car de là sont venus tous les malheurs de l'humanité...”

Le remède est tout trouvé :

“Au 1er du mois, par une modification dans la forme des certificats, ceux que l'on aura gagnés auparavant perdront toute valeur. Par exemple, au 31 mars, 30 certificats bleus permettent d'acheter une belle robe ; 12 heures plus tard, on n'en aurait plus une épingle, les certificats rouges seuls ayant cours en avril, et le gouvernement n'échangeant même pas les bleus tous ensemble pour un rouge.”

On conçoit aisément que semblable mesure étrangle net l'épargne.

PAREMENTIER. — Le système est, en effet, des plus ingénieux, mais il y a une chose que vous ne dites pas, Monsieur Bonjean. La société nouvelle ne se composera pas uniquement d'ouvriers, ou, si vous voulez, de travailleurs manuels ; il lui faudra sans doute aussi des travailleurs de l'esprit, tout au moins des ingénieurs, des médecins, des vétérinaires, etc. Comment formera-t-elle des médecins, par exemple ?

M. BONJEAN. — La commune désignera parmi les enfants ceux qui feront des études supérieures.

MARCOTY. — Encore des injustices ! Pourquoi l'enfant de Pierre plutôt que celui de Paul ? Pourquoi l'un deviendra-t-il “Monsieur”, tandis que l'autre devra rester ouvrier ?

M. BONJEAN. — Je suppose que l'on choisira ceux qui paraîtront avoir du goût et des aptitudes spéciales pour l'étude ?

MARCOTY. — Cela est parfois bien trompeur ! D'ailleurs, il peut se présenter plusieurs jeunes gens de 12 à 13 ans annonçant les

mêmes dispositions pour l'étude ; or, tous ne peuvent pas étudier ; il faudra nécessairement que l'on prenne celui-ci pour écarter celui-là. Qui choisira ? Les maîtres de l'Hôtel de ville encore, selon leur bon plaisir ? En vérité, ce système est pavé d'injustices !

PAREMENTIER. — Ce n'est pas tout ! Un médecin ne recevra non plus que 10 ou 12 certificats par jour ? Il sera donc payé ni plus ni moins qu'un maçon ou un maréchal ferrant. Qui voudra être médecin à ce compte-là ? A moins qu'un fainéant qui acceptera d'être médecin pour être dispensé de travailler corporellement. Mais quelle confiance les malades pourront-ils avoir dans un homme pareil ? Qui voudra se faire traiter par lui ?

M. BONJEAN. — Il ne pourra même plus y avoir de médecins, car il n'y aura plus d'universités. Les universités sont remplies de savants, de professeurs qui ont fait de l'étude le but de leur vie. Actuellement, ces hommes gagnent de 6,000 à 10,000 francs par an, au bas mot, et beaucoup sont loin d'être suffisamment payés. Que sera-ce lorsque l'Etat socialiste leur offrira 12 certificats par jour ? Bonsoir la compagnie !

DELIELLE. — Mais ils pourraient recevoir 40 à 50 certificats par jour, et même davantage ?

M. BONJEAN. — Non, car ils amasseraient bien au delà de ce qu'ils sauraient dépenser pour boire, manger, se vêtir. (Je n'ajoute pas : se loger, puisque l'Etat les logerait pour rien.) Or, cela est contraire aux principes du socialisme, dont la formule, d'après le sénateur socialiste Picard, est celle-ci : *A chacun selon ses besoins.*

“ Nous voulons avoir, dit-il, ce qui est nécessaire pour reconstituer nos forces dépensées dans le travail (*donc le boire et le manger seulement, le sommeil étant gratuit*) et pour l'entretien normal de nos familles (*c'est-à-dire la nourriture, les habillements et les effets de couchage*). Le reste nous apparaît comme un superflu gênant dont nous ne saurions que faire (1).”

Or, un médecin, si capable et si savant qu'il soit, n'a pas plus de besoins qu'un ouvrier. Je m'explique. Il ne peut dîner deux fois par jour ; il n'a que faire de porter deux paletots l'un sur l'autre et il lui suffit d'un seul lit pour se coucher. Il ne peut donc, d'après le citoyen Picard, recevoir plus que l'ouvrier. Celui-ci gagnant, je suppose, 12 certificats par jour, le médecin ne touchera pas davantage.

VARLOPE. — Vous plaisantez !

M. BONJEAN. — Non, j'applique la règle du socialiste Picard : *A chacun selon ses besoins.* Un médecin n'a besoin pour vivre et s'habiller que de 12 certificats — mettons 24, si vous voulez — par jour. Il aura donc ses 24 certificats et rien de plus. Pas de superflu gênant dont il ne saurait que faire !

PIÉDROIT. — Cela me semble logique !

M. BONJEAN. — Je prends, bien entendu, un médecin et un ouvrier, célibataires tous deux ; mais, s'ils ont famille l'un et

(1) *Le Peuple*, n° du 14 sept. 1894.

l'autre, le raisonnement reste le même : il n'y aura peut-être de changé que le nombre de certificats journaliers.

DUMORTIER. — Sans aucun doute.

M. BONJEAN. — La conclusion est donc que le médecin ne gagnera pas plus — et s'il gagne davantage cela ne l'avancera en rien — qu'un vulgaire maçon ou qu'un étameur de casseroles. Mais, dans ses conditions, je le répète, qui consentira à entreprendre les longues et laborieuses études de médecin ou d'ingénieur ?

DUMORTIER. — Personne, évidemment.

M. BONJEAN. — Je ne parle pas des avocats, car il n'y aura plus d'avocats dans la Société nouvelle.

LAGRANGE. — Comment cela ?

M. BONJEAN. — Les hommes seront frères. Plus de querelles entre eux ; parlant, plus de procès. D'ailleurs, la richesse individuelle était supprimée, pourquoi plaiderait-on ?

Mais trêve de plaisanteries, et laissez-moi vous conter pour finir, car l'heure s'avance, une histoire d'hier, absolument vraie, qui nous donnera une idée de la fraternité socialiste.

En 1893, à Monthieu, en France, un groupe de mineurs a pu, à l'aide de souscriptions, exploiter une mine conformément aux principes socialistes. " Veut-on savoir, dit Ch. Vercamer, comment a commencé l'âge d'or du collectivisme ouvrier ? *Les ouvriers ont été plus durement menés par les chefs de leur choix, leurs égaux, qu'ils ne l'avaient été par leurs patrons.* Ils se sont mis en grève ; et, armés de haches, ils ont essayé d'envahir les bureaux de leurs administrateurs, traités par eux d'exploiteurs et de voleurs ! (Voir le *Journal des Débats* et *Le Temps*, du 21 avril 1893.) C'est que les nouveaux administrateurs se sont trouvés en face des mêmes difficultés que les anciens et qu'ils n'étaient pas plus sorciers qu'eux pour en venir à bout (1). "

REBULET. — Vous parlez de mineurs. J'ai pour voisins quelques houilleurs, socialistes enragés, qui ne rêvent que la *guerre aux capitalistes*, commè ils disent, et je ne serais pas fâché de les voir aux prises avec vous.

M. BONJEAN. — Eh bien ! invitez-les à venir demain soir. Je ne serai nullement gêné de les entreprendre, si enragés qu'ils soient.

REBULET. — C'est entendu. A demain donc. (A suivre.)

(1) *Le Cléricalisme et la Revision*, page 54.

## TRAITEMENT DE L'ÉPILEPSIE

HEUREUX RÉSULTATS

PENDANT PLUSIEURS ANNÉES D'EXPERIENCES

RÉFÉRENCES ET CERTIFICATS

DOCTEUR L. A. G. JACQUES

224 RUE AMHERST

MONTRÉAL.

## LES SAVANTS ILLUSTRES

Du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle par C.-A. Valson, doyen de la faculté catholique des sciences de Lyon.

2 vol. in-12 ..... \$1.50  
avec 50 pour cent de remise.—Franco 85 cts.

(Suite)

## III

De la méthode.—Des conditions auxquelles doit satisfaire une méthode scientifique.—Méthodes expérimentales.—Méthodes géométriques ou rationnelles.—Leur rôle et leurs limites. Types de méthodes dans les sciences naturelles.—Théorie de l'optique, par Augustin Fresnel.—Théorie de l'électro-magnétisme, par Ampère.—Il n'y a pas de méthode exclusive.—Les inspirations du génie échappent à toute méthode.

En dehors des phénomènes extérieurs qui tombent directement sous les sens, toute la vérité scientifique est d'abord, par elle-même, une chose inconnue et cachée dont la découverte ne saurait être l'effet d'un pur hasard. Si le hasard sert quelquefois heureusement le savant, c'est à titre de très rare exception; et même, dans ces circonstances, ce qu'on appelle hasard n'est le plus souvent que le résultat de diverses tentatives, faites peut-être sans règles bien précises, mais avec un sentiment instinctif du but à atteindre, et dans la voie qui y conduit. Pour arriver à la vérité, il faut donc partir de certains principes, suivre certaines règles et employer certains procédés dont l'ensemble constitue ce qu'on appelle une *méthode*.

Si l'on veut se former une idée exacte des conditions auxquelles doit satisfaire une méthode scientifique, il est essentiel de remarquer tout d'abord que, dans les sciences, il y a deux ordres très distincts de connaissances : le concret et l'abstrait, les phénomènes et les principes rationnels. Ainsi, par exemple, en astronomie, il faut commencer par décrire et classer les phénomènes célestes, observer les mouvements des astres, recueillir et résumer, sous forme de tables ou de catalogues, les résultats acquis; il faut ensuite, en remontant plus haut, étudier les causes et les lois, montrer comment elles servent à expliquer les faits connus et à en prévoir de nouveaux. Il y a là deux objets d'étude, auxquels se rapportent des procédés différents et des méthodes complètement distinctes. D'un autre côté, il n'est pas moins essentiel, au point de vue de la méthode, de tenir compte de la nature d'esprit des divers savants. Chacun apporte dans ses recherches une tendance qui lui est propre, et des facultés qui ne peuvent pas toujours s'appliquer également à toute sorte d'objets; chacun a ses qualités et ses défauts. Il y a d'abord les esprits positifs dont la principale préoccupation est d'arriver aux réalités immédiates et d'accroître la série des faits bien observés et bien constatés. Ils

avancent pas à pas, ils ne craignent pas de descendre aux moindres détails, ils contrôlent sans cesse leurs expériences par des expériences nouvelles et s'interdisent sévèrement toute interprétation, toute conclusion qui ne découle pas directement de leurs observations. Ils ont ainsi l'avantage de rester sur un terrain solide et de mettre les résultats de leurs travaux à l'abri de toute contestation ; mais, limités à la seule étude des phénomènes, ils ne s'élèveront point à la connaissance des causes et des lois ; et, si cela leur arrive, ce sera en sortant du cercle étroit où ils avaient d'abord voulu se renfermer et en avouant ainsi que la science ne se compose pas uniquement d'expériences bien faites. Il y a, d'autre part, les esprits ingénieux et inventifs qui se plaisent surtout dans les conceptions abstraites et les conséquences théoriques. Ceux-ci négligent trop souvent l'observation pour céder aux sollicitations d'une imagination ardente et passionnée ; au lieu d'étudier patiemment les faits, ils se laissent emporter dans la région incertaine des hypothèses et des conjectures, et se trouvent, de la sorte, exposés constamment à voir leurs théories contredites par la réalité. Toutefois, il ne faut pas trop médire de ces esprits inquiets et aventureux ; ils ont aussi leur raison d'être et interviennent utilement à l'heure décisive. Un moment arrive où l'expérience a donné tout ce qu'elle pouvait produire ; les faits sont recueillis, les matériaux ont été longuement et laborieusement accumulés, et cependant l'édifice ne s'élève pas, faute d'architecte. Puis un homme de génie paraît tout à coup et la science s'achève enfin d'une manière inespérée et merveilleuse. En définitive, l'histoire nous apprend que c'est surtout aux esprits théoriques que sont dues les grandes découvertes.

La méthode dans les sciences n'est donc point, en elle-même, quelque chose de fixe et d'absolu ; elle varie sans cesse avec la nature de l'objet étudié et les tendances intellectuelles du savant. Il est possible cependant de ramener les diverses méthodes à deux types principaux : la méthode géométrique et la méthode expérimentale. Chacune présente des avantages qui lui sont propres et doit être appliquée alternativement ; mais il est bon de ne pas les confondre et de ne pas se faire illusion sur la portée de leurs résultats.

La méthode géométrique ou rationnelle a plus particulièrement pour objet les mathématiques pures, la science des nombres et celle de l'étendue, et plus généralement toutes les théories où l'on part de principes abstraits pour arriver à des conséquences qui en sont rigoureusement déduites. Ce genre de connaissance possède un caractère d'évidence qu'on ne rencontre pas toujours ailleurs au même degré, et la raison en est facile à comprendre. Dans les mathématiques, en effet, on part de principes posés *a priori* et auxquels il suffit d'être possibles pour être admis ; dès lors, il suffit de raisonner logiquement pour arriver à des résultats d'une certitude inattaquable, car ils ne seront que l'expression transformée des données premières. Il n'y a, en définitive, dans une théorie, ou une formule mathématique, qu'une suite de

déductions nécessaires, et, comme la logique ne peut avoir tort, il en résulte que les mathématiques ne peuvent jamais conduire à l'erreur, parce qu'il n'y a, dans leurs dernières conséquences, que ce qu'on a mis sciemment dans les prémisses. Dans les sciences naturelles, au contraire, il est impossible de connaître d'avance les principes; le monde est ce qu'il est, et l'esprit de l'homme ne peut imposer aucune nécessité à la nature des choses.

La première démarche du savant doit donc être d'interroger les phénomènes et de les interpréter : tel est le rôle des méthodes expérimentales. Mais la nature est pleine d'obscurités et de mystères; les causes et les lois sont profondément cachées sous la multiplicité des phénomènes extérieurs, et c'est en vain que le savant espérerait les découvrir par les seules ressources de l'expérience, car la connaissance isolée des faits n'explique rien par elle-même. Un fait peut être comparé à une formule de mathématique; on a beau le presser et le retourner en tous sens, on n'en exprimera jamais que ce qu'il renferme, c'est-à-dire une réalité sensible dont on pourra étudier les modes et les attributs sans en pénétrer l'essence et les propriétés intimes. Pour arriver là, il faut s'élever plus haut; il faut remonter de l'effet à la cause, du particulier au général, du visible à l'invisible, et, en définitive, abandonner le raisonnement déductif pour formuler, à l'occasion des phénomènes, certaines conséquences qui n'y sont pas explicitement renfermées. Tel sera le rôle non moins essentiel des méthodes rationnelles. Un esprit positif pourra se récrier, traiter ces tentatives de chimères et les condamner énergiquement au nom de ses principes et de la logique; protestations inutiles! l'homme est ainsi fait qu'il veut incessamment remonter à l'origine de toute science pour y contempler la lumière dans sa source. Maintes fois il lui arrivera de voir ses espérances déçues ou de prendre des rêves pour des réalités, et chaque fois il recommencera sa tâche jusqu'à ce que, à force de patience et de génie, il parvienne, non pas toujours à posséder la vérité totale, mais du moins à en conquérir de précieux fragments.

Les méthodes expérimentales et les méthodes géométriques ont eu de tout temps leurs adeptes et leurs défenseurs plus ou moins exclusifs. De nos jours, la faveur se porte plus particulièrement du côté de l'expérience, et certaines écoles seraient même disposées à la considérer comme la source unique de nos connaissances. Mais, d'après ce qui précède, on comprend que pour constituer la science complète il ne faut pas être trop absolu au sujet de la méthode. Si, d'une part, l'expérience est nécessaire pour faire connaître les réalités du monde sensible et pour donner les seules bases solides de l'étude de la nature, d'un autre côté elle est insuffisante pour traiter la partie métaphysique de la science. Il est vrai que, pour échapper à la difficulté, on a essayé de nier l'existence des lois générales pour réduire tout l'univers à des phénomènes observables sans lieu de continuité et indépendants de tout principe supérieur; mais c'est limiter arbitrairement la science et

la reléguer dans le domaine de l'empirisme. Quoi que fasse un savant, il arrive toujours un moment où il est obligé de compter avec les lois. Un expérimentateur pourra bien se confiner dans son laboratoire et se livrer à d'ingénieuses expériences, après avoir en quelque sorte consigné la métaphysique à la porte ; mais dès qu'il essaiera d'en sortir, il retrouvera fatalement l'hôte importun dont il avait cru se débarrasser, mais avec lequel il est bien obligé de compter, car c'est toujours à lui qu'il viendra demander le dernier mot de ses énigmes scientifiques.

Nous verrons, dans le cours de cet ouvrage, des types nombreux des diverses méthodes scientifiques ; pour le moment, nous nous bornerons à citer deux exemples remarquables, choisis parmi les plus grandes découvertes de ce siècle : l'un est relatif à la théorie de la lumière ; l'autre à celle de l'électro-magnétisme. Ils nous apprendront que la véritable méthode n'est point exclusive et qu'elle résulte de l'application simultanée de toutes nos facultés et de tous nos moyens de connaissance.

L'optique moderne est, en grande partie, une création d'Augustin Fresnel. On sait comment procédait cet illustre physicien et comment, en associant avec une rare sagacité les résultats de l'expérience et du calcul, il est arrivé à constituer l'une des théories les plus parfaites de la physique. Un petit nombre de faits bien observés et bien établis lui donnent d'abord les principes de ses recherches. Le fait de l'interférence des rayons lumineux, dans certaines conditions, établit, en premier lieu, la réalité du système des ondulations en montrant que de la lumière ajoutée à de la lumière peut, dans certains cas, donner l'obscurité ; ce qui ne peut s'expliquer que par des vibrations tantôt concordantes, tantôt discordantes. La non-interférence des rayons polarisés à angle droit apprend ensuite que les vibrations ne sont pas transversales à la surface de l'onde, comme cela a lieu pour le phénomène du son, mais qu'elles s'effectuent dans le plan tangent à la surface de l'onde. Enfin, il résulte du fait de la double réfraction que la densité et l'élasticité du fluide éthéré ne sont pas les mêmes dans tous les sens autour du centre d'ébranlement. C'est ainsi qu'en partant de quelques faits élémentaires Fresnel est arrivé à établir ses belles théories, en soumettant sans cesse l'expérience au calcul et les résultats de l'analyse au contrôle d'expériences nouvelles. On admire surtout, comme un trait extraordinaire de génie, l'habileté avec laquelle il parvint à découvrir *a priori*, et pour ainsi dire par intuition, l'équation de la surface des ondes, qui est fondamentale en optique. Cependant, malgré toute son importance, l'œuvre de Fresnel demeurait incomplète ; la méthode de tâtonnements et d'essais successifs dont il se servait, était sujette à beaucoup de lenteurs et de complications ; de plus, elle ne rattachait pas d'une manière suffisamment précise les phénomènes à leur cause première. Enfin, arriva un moment où, l'expérience ayant donné tout ce qu'elle pouvait produire, parut un autre savant non moins illustre et, cette fois, exclusivement géomètre. Augustin Cauchy, reprenant

la question de plus haut, étudia, au point de vue purement rationnel, les mouvements les plus complexes du fluide éthéré. Il lui fut ainsi possible d'établir les équations générales de l'optique, au moyen desquelles il donna, d'une manière régulière et systématique, l'explication des faits déjà observés, en même temps qu'il découvrait et expliquait d'autres faits auparavant inconnus, rattachant de la sorte le concret à l'abstrait, et faisant ressortir avec éclat la preuve de leur dépendance mutuelle.

La découverte de l'électro-magnétisme par Ampère n'est pas moins digne d'attention au point de vue de la méthode. Quinze ans auparavant, un physicien danois OErstedt, ayant entrepris une série d'expériences sur les courants électriques, eut un jour l'idée d'approcher du fil conducteur une aiguille aimantée, et il put ainsi constater que l'aiguille était déviée sous l'influence du courant. Du reste, il n'avait tiré aucune autre conséquence de son observation qui restait à l'état de simple curiosité scientifique. Mais, que le même fait soit observé par un esprit vraiment philosophique, tout change d'aspect; l'origine commune du magnétisme et de l'électricité est aussitôt devinée et l'électro-magnétisme se trouve fondé, au moins dans ses principes essentiels. L'expérience en question suffisait-elle pour établir une conséquence aussi hardie et d'un ordre aussi élevé? Assurément non, et le peu de parti qu'en avait tiré le physicien OErstedt le prouve manifestement. D'un autre côté, l'idée théorique ne suffisait pas davantage pour résoudre scientifiquement le problème; c'était comme un éclair, au milieu des ténèbres, qui illuminait un instant l'horizon et signalait à l'improviste la route à suivre. Ampère se trouvait, dès lors, en présence d'un travail d'investigation dans lequel il fallait combiner avec art, sagacité et génie, tous les moyens de recherche; aussi le talent admirable dont il fit preuve l'a placé parmi les savants de premier ordre et les plus illustres inventeurs.

Ajoutons qu'en pareil cas l'honneur principal revient, non pas au premier expérimentateur, mais à celui qui a introduit dans la science un principe vraiment fécond. Lorsque Ampère eut publié ses belles recherches, OErstedt voulut réclamer pour lui-même la priorité de l'invention, mais ses prétentions ne furent pas admises, tout en reconnaissant le mérite de son ingénieuse expérience, on a laissé le nom du savant français seul associé à la brillante découverte de l'électro-magnétisme.

On peut maintenant se rendre compte de la nécessité de la méthode dans les sciences et des conditions auxquelles elle doit satisfaire. Qu'il faille une méthode dans les études scientifiques, c'est ce dont on ne saurait douter quand on voit les écarts où sont tombés ceux qui ont voulu s'affranchir de ce joug salutaire. Autrefois, les savants n'avaient guère d'autres guides que les rêves et les fantaisies de leur imagination; aussi leurs œuvres sont-elles restées le plus souvent stériles. Aujourd'hui, on serait trop volontiers porté à donner dans un excès contraire; on a été témoin des résultats merveilleux que les sciences naturelles

doivent à l'application d'une méthode régulière et l'on serait tenté de lui attribuer absolument l'honneur de tous les progrès réalisés. Mais, en raisonnant ainsi, on ne fait pas assez attention que la méthode n'est, par elle-même, qu'un instrument passif; applicable indifféremment à toute sorte d'objets, à l'erreur comme à la vérité; qu'en définitive les principes sont tout; que la meilleure méthode ne peut rien créer et ne peut faire sortir d'une théorie que ce qui s'y trouve naturellement renfermé.

Une autre erreur consisterait à croire qu'il y a une méthode unique, absolue et universelle pour arriver à la vérité, et que, cette méthode une fois trouvée, la science tout entière en serait la conséquence nécessaire. Mais, en réalité, il n'y a pas de méthode exclusive, et chaque savant suit une voie particulière. Les uns, plus portés aux recherches expérimentales, s'adressent surtout à l'observation; les autres, attirés de préférence vers la métaphysique, vont chercher dans le monde des abstractions les sujets de leurs méditations et leurs moyens d'investigation. Les travaux des uns et des autres ont leur utilité propre et ne doivent pas être dédaignés inconsidérément; car la science n'est point l'œuvre d'un seul homme, ni même d'une seule génération; et plusieurs savants d'aptitude différente, associant leurs pensées, leurs méthodes et leurs travaux, atteindront souvent, par un effort commun, le but suprême qui aurait défié des efforts isolés.

L'histoire des grandes découvertes nous montre encore qu'il y a dans les sciences, autre chose que la méthode, et qu'à un moment donné il est avantageux pour une intelligence supérieure de se dégager hardiment des règles et des procédés officiels. Certains esprits, heureusement doués par la nature, trouvent en eux-mêmes, et en dehors des voies battues, les secours extraordinaires dont ils ont besoin; mis en présence d'un problème difficile, ils l'envisagent avec un coup d'œil qui leur est propre; ils le soumettent à une méditation profonde, et arrivent d'un seul bond, par une inspiration soudaine, à ces résultats merveilleux qui, en un instant, renouvellent la science tout entière. Il y a, en définitive, une chose qui échappe à toute méthode et à toute réglementation: c'est le génie.

(A suivre.)

## LA BRANCHE D'ACACIA

CHRONIQUE DU PAYS LATIN

A MESSIEURS LOUIS, ERNEST ET GEORGES MILCENT

Votre père autrefois me conta cette histoire;  
En souvenir de lui, lisez-la, mes amis.

J. L.

I

L'ÉCRITEAU

Un écriteau portant ces mots:  
*appartement de garçon fraîche-*

*ment décoré à louer*, venait d'être  
suspendu à la porte cochère à  
moitié murée d'une vieille mai-  
son de la rue Saint-Jacques-  
près du Val-de-Grâce, à l'endroit

où s'élève à présent l'hôpital homœopathique.

“Appartement de garçon fraîchement décoré !” s'écria un étudiant en droit qui passait, donnant le bras à un étudiant en médecine : que diantre a fait ce garçon-là pour être décoré ? Je vais interroger le concierge.

Il se dirigeait vers la loge, où un vieux savetier, sa femme et une douzaine de serins déjeunaient de compagnie, lorsque l'étudiant en médecine, qui ne se souciait pas d'être spectateur d'une plaisanterie d'écolier, rappela à son ami que l'heure du cours de M. Oudot allait sonner, et qu'il ferait bien de mettre à un autre moment le soin de tourmenter le concierge du n° 282.

Il l'accompagna sur le chemin de l'École de droit, et, l'y ayant vu entrer, revint rue Saint-Jacques, en se disant : Je voudrais bien me loger dans ce quartier lointain. Cela m'obligerait à prendre un peu d'exercice, et me débarrasserait des visites importunes.

Arrivé au n° 282, il relut, en souriant, l'écriture, entra et interrogea la portière :

— Il y a deux pièces, monsieur, deux jolies pièces. Une grande et une belle chambre à alcôve, avec deux fenêtres sur la cour, et un cabinet fort commode, éclairé par un jour de souffrance, mais très logeable. Ces pièces faisaient partie de l'appartement du premier, mais la dame qui l'occupe, n'en ayant pas besoin, les veut *surlouer* à quelqu'un de tranquille, qui s'engage à n'avoir ni chien, ni chat, et à ne jamais rentrer passé onze heures.

En disant ces mots, dame Hurlepin regardait attentivement

l'étudiant. Il ne sourcilla pas.

— Je ne vais jamais au théâtre, dit-il, et je m'engagerai très volontiers à ne pas rentrer tard.

— Venez alors, monsieur, dit la portière.

Et, décrochant une clef, elle confia la loge à la garde de son mari, personnage muet, qui ne parlait que quand il se grisait, chose heureusement rare, grâce à la surveillance de madame son épouse.

En montant l'escalier de pierre, Julien Dennery remarqua ses belles proportions et sa rampe de fer forgé.

— Oh ! dit la portière, cette maison ici était autrefois un hôtel *conséquent*. La moitié de la cour et tout le jardin ont été vendus au propriétaire d'à côté, qui voulait agrandir son jardin à lui, mais ça n'empêche pas que c'est encore une belle maison, et qui a dû être habitée autrefois par du monde très cosu.

Dame Hurlepin ne se trompait pas. La maison, dont elle faisait ainsi les honneurs, était une de ces élégantes demeures construites aux dix-septième et dix-huitième siècles, au faubourg St Jacques, et où le voisinage de Val-de-Grâce, des Carmélites et des Bénédictins anglais, et de bien d'autres communautés, le calme et le bon air des champs et des jardins attireraient les personnes fatiguées ou dévotes, qui fuyaient le tumulte de la cour et de la ville. Celles de ces maisons qui formaient le côté droit de la rue, en allant vers la campagne, n'étaient jadis séparées du jardin des Carmélites, que par de petites cours, et le mur de clôture. A la Révolution, le monastère avait été détruit, l'enclos

morcelé, et rien ne restait de l'église, où avait prié pendant trente ans, sœur Louise de la Miséricorde, où avait reposé, par mi d'autres illustres tombes, le cœur d'Henri de La Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne.

Arrivés au palier du premier étage, dame Hurlepin ouvrit une porte à deux battants et introduisit le jeune étudiant dans une belle chambre haute de quinze pieds, toute garnie de boiserie peintes en gris clair, ornée d'une cheminée de marbre rouge, et de grandes glaces en deux morceaux, qui, se faisant face, répétaient à l'infini leurs encadrements contournés en style Louis XV. Au plafond, jadis peint, quelques têtes de petits amours à demi-effacés apparaissaient parmi des nuages, et dame Hurlepin fit voir au jeune homme que tous les panneaux de la boiserie, s'ouvrant, laissaient voir de vastes portemanteaux, où les paniers et les falbalas des élégantes du siècle passé avaient dû être rangés à l'aise. Les carreaux des fenêtres étaient petits et garnis d'anciennes vitres verdâtres; des trumeaux surmontaient les portes, enfin c'était une chambre restée telle qu'elle était en 1750. Mais les glaces ternies et çà et là dépourvues de tain, les boiseries fendillées, le chambrail de la cheminée rompu, et le parquet à compartiments devenu fort inégal en son niveau, témoignaient que ce logis avait dû être fort négligé, sinon abandonné pendant bien des hivers.

Tel quel, il plut cependant au jeune étudiant, et il en demanda le prix.

—Mais, monsieur, vous n'avez pas tout vu encore, dit la por-

tière, et elle fit entrer Julien dans un grand cabinet, dont la fenêtre avait été murée, et qui ne recevait de jour que par une lucarne ouverte près du plafond.

Ce cabinet était garni d'armoires en boiserie, où on eût facilement logé deux mille volumes ou caché unedemi douzaine de personnes. Sa vue acheva de décider Julien.

Fatigue d'habiter depuis quatre ans déjà les étroites chambres d'un hôtel garni, où le bruit des voisins le troublait jour et nuit, il s'était résolu à se mettre *dans ses meubles*, selon l'expression consacrée. Le prix du loyer n'était pas excessif et dame Hurlepin s'engageait à lui rendre, moyennant vingt francs par mois, les services nécessaires.

Julien lui donna ce qu'on appelle le denier à Dieu, et lui remit sa carte afin que l'on pût se renseigner à l'hôtel où il logeait.

Toutes choses s'arrangerent vite, et huit jours après, un petit mobilier tout neuf, acheté rue de Clery, fut apporté dans la grande chambre, et rangé par les soins de madame Hurlepin, euchantee des manières polies du nouveau locataire.

— C'est un étudiant, dit-elle à une de ses bonnes amies, mais il ne ressemble guère aux autres. C'est un travailleur, un piocheur, un jeune homme comme il faut, doux comme un agneau, propre comme une demoiselle et range comme un papier de musique. Il a perdu ses parents. Je ne sais pas encore de quel pays il est, mais il vient de la campagne, et ne connaît personne à Paris.

A ce moment le facteur apportait une lettre pour Julien.

Les deux commères examinèrent le timbre, et y lurent ce mot : Merville.

— Où est ce pays-là ?

— Je crois que c'est dans le Nord, dit Mme Hurlépin, du côté de La Rochelle.

— Alors votre locataire est Normand, reprit l'autre bonne femme. Je m'en doutais. Il est grand, il a les cheveux châtain. Tous les Normands sont faits comme ça.

Mais le lendemain, deux lettres, timbrées l'une de Toulouse et l'autre de Colmar, arrivèrent au jeune homme, et les conjectures des voisines furent de plus en plus embrouillées.

Quelques mois se passèrent, et dame Hurlépin, ayant appris que son locataire étudiait la médecine, s'avisa de le consulter sur ses rhumatismes. Il lui donna quelques conseils dont elle se trouva si bien qu'elle voulut le gratifier d'une clientèle composée de toutes les commères du voisinage et de leurs aimables familles, sans oublier les chiens et les chats. Julien la remercia et l'avertit que, n'étant pas encore reçu docteur, il ne pouvait légalement exercer la médecine.

— Et quand serez-vous docteur, monsieur ?

— Dans un an, j'espère ; je travaille pour cela.

— Et monsieur travaille dur, j'en répons. Ça se voit à l'huile

que vous brûlez ; mais c'est donc bien difficile, d'être reçu docteur ?

— Très difficile, ma bonne.

— Et comme ça, quand même vous me verriez malade à la mort, vous ne pourriez pas me soigner, tout savant que vous êtes ?

— Dans un cas pressé, dit Julien, je ne refuserais assurément pas mes soins, mais je ferais appeler un docteur aussitôt que faire se pourrait. Avez-vous arrangé ma lampe, ma bonne ?

— La voilà, monsieur. Et, pardon, excuse, mais voici une lettre qui était arrivée ce matin et que le facteur avait posée si maladroitement sur ma table, qu'elle était tombée à terre. Je ne l'ai retrouvée qu'à l'instant.

Julien prit la lettre, monta chez lui, alluma sa lampe et, ayant reconnu l'écriture de sa tante Alexandre, se dit : je la lirai demain.

Les lettres de la tante arrivaient régulièrement tous les quinze jours, et contenaient toujours les mêmes phrases. Qui en lisait une les connaissait toutes.

Aussi, le jeune étudiant, pressé de mettre au net les notes qu'il avait prises dans la journée à l'amphithéâtre, se mit-il à travailler sans ouvrir la missive que fermait un gros pain à cacheter rouge.

(à suivre.)